



Monsieur Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 17 mai 2015

Monsieur le Président,

Par la présente, je souhaite poser une question urgente à Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'Etat, ainsi qu'à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes.

Selon des informations diffusées par la presse allemande au cours des dernières semaines, le service de renseignement allemand BND coopère depuis 10 ans avec l'agence américaine de sécurité NSA pour surveiller certaines cibles sur le continent européen. Cette coopération, qui à l'origine était cantonnée à la lutte antiterroriste, s'est étendue à d'autres domaines. Ainsi, le renseignement américain s'est intéressé e.a. à des groupes industriels et des responsables politiques européens. La NSA a demandé au BND de surveiller des adresses IP et des numéros de téléphone.

Vendredi dernier, le député autrichien Peter Pilz a rendu public des informations selon lesquelles le BND aurait aussi, depuis l'année 2005, systématiquement intercepté au nœud Internet de Francfort la connexion de l'opérateur Telekom Austria reliant Vienne et Luxembourg. Les informations ainsi collectées auraient été transmises à la NSA qui aurait jugé cette connexion comme prioritaire.

Entretemps, le gouvernement autrichien a porté plainte contre X. Le parquet de Vienne vient d'être saisi pour des faits de « renseignements secrets au détriment du pays ».

Dans un souci d'un éclaircissement total sur cette affaire j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'Etat et Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes :

- Le gouvernement luxembourgeois a-t-il été informé sur les pratiques du BND et/ou de la NSA par les autorités allemandes et/ou américaines ? Le gouvernement dispose-t-il des informations sur les éventuelles cibles luxembourgeoises de cette surveillance ?
- Le gouvernement compte-t-il réagir par la voie diplomatique aux faits révélés ?
- Au cas où il s'avérerait que les intérêts du pays auraient pu être mis en cause par la surveillance des communications Internet en question, le gouvernement compte-t-il également porter plainte ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Marc Angel  
Député